

# INSCRIPTIONS PETITE SECTION

## Enfants nés en 2022

Chers parents,

Votre enfant sera scolarisé à l'école maternelle de Lauris à compter de la rentrée de septembre 2025.

**Les inscriptions seront ouvertes à partir du 10 mars 2025.**

L'inscription de votre enfant à l'école maternelle de fait en deux étapes :

1) Inscription auprès de la commune :

Vous devez remplir : fiche de renseignements, fiche sanitaire, fiche d'autorisations

(ces documents sont téléchargeables sur le site de la mairie : <https://www.lauris.fr/fr/les-ecoles> )

Pour que votre inscription puisse être validée vous devrez fournir les pièces suivantes :

-livret de famille (pages enfant et parents)

-carnet de santé (page des vaccins obligatoires)

-justificatif de domicile.

Vous pourrez ensuite retourner votre dossier à la mairie ou par mail à l'adresse suivante :

[emilie.bourget@lauris.fr](mailto:emilie.bourget@lauris.fr)

Une fois votre dossier validé, il me sera transmis.

2) Admission à l'école

Afin de pouvoir procéder à l'admission de votre enfant je vous recevrai ensuite en rendez-vous à l'école maternelle.

Chaque rendez-vous durera 10 min environ et permettra d'échanger au sujet de la future rentrée de votre enfant.

Les dates de rendez-vous possibles sont les lundis. Merci de m'appeler afin que nous puissions convenir d'un rendez-vous, au 04 90 08 35 72. N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur en précisant bien votre nom et le numéro auquel je pourrai vous rappeler.

A l'issue du rendez-vous, votre enfant sera inscrit à l'école maternelle pour la rentrée prochaine.

Cordialement

Florence Zazzi

Directrice Ecole Maternelle les Aires

Lauris